



Le projet a fédéré, sous le pilotage du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, les principaux intervenants dans la chaîne de gestion des investissements publics en Tunisie.

Le projet bénéficie du financement du Fonds Moussanada (soutenu par la Coopération Suisse, l'Union Européenne et DFID) et de l'appui de la Banque Mondiale.

L'assistance technique a été confiée à Expertise France qui a proposé une solution sur mesure répondant aux besoins précis des bénéficiaires.

Conception graphique : Tony Gonçalves - Communication - tonygoncalves-graphiste.com

ترتيب tartib

**SÉLECTION DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT PUBLIC
PAR L'APPROCHE TARTIB,
POUR UN BUDGET OPTIMISÉ
ET DES INVESTISSEMENTS
PUBLICS EFFICACES**

**Opérationnalisation du cadre
unifié d'évaluation et de gestion
des investissements publics**

Réalisé par
Expertise France
73, rue de Vaugirard 75006 Paris
01 70 82 70 82
accueil@expertisefrance.fr
www.expertisefrance.fr



Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de l'investissement public, la Tunisie a mis en place un nouveau cadre unifié d'évaluation et de gestion des investissements publics institué par le décret gouvernemental n° 2017-394 du 29 mars 2017.

Le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI), s'est engagé dans l'opérationnalisation du cadre unifié avec le soutien du Fonds Moussanada. Le Fonds a financé un projet piloté par la Banque Mondiale, avec l'assistance d'Expertise France pour appuyer le Comité national d'approbation des projets publics (CNAPP) dans l'élaboration des méthodes et outils nécessaires.

Améliorer la qualité de préparation et de sélection des projets pour optimiser le budget d'investissement public

Les missions de l'assistance technique

Développer les méthodes et les outils de priorisation des projets d'investissement public.

Élaborer des manuels de préparation et de sélection des projets d'investissement public.

Consolider la communication du CNAPP dans l'objectif de renforcer l'adhésion des acteurs institutionnels au nouveau cadre unifié de gestion des investissements publics.

Dans une approche de co-construction, l'équipe d'experts a travaillé étroitement avec les membres du CNAPP et les porteurs de projets pour développer une démarche et des outils adaptés au contexte tunisien.

La sélection des projets constitue une étape cruciale dans le cycle de vie des projets d'investissement public.

Le choix de projets est fondé sur leurs qualités intrinsèques et en cohérence avec la politique de développement du gouvernement.

Ce choix est le résultat d'un processus décisionnel qui nécessite des informations exhaustives et fiables exploitées par une méthode de priorisation rigoureuse.

1. Une fiche-projet standardisée et une banque de projets structurée

La mission a amélioré et standardisé le format et le fond des fiches-projet en vue d'assurer une meilleure qualité de présentation des projets d'investissements publics.

La nouvelle fiche-projet comprend des données relatives à l'identification, à la maturation, au financement, au cadre logique et à l'analyse de risques du projet.

Elle comprend également des données spécifiques relatives aux études socioéconomiques et environnementales en vue de calculer les indicateurs de développement durable.

Une banque de projets est alimentée par les fiches-projet transmises par les porteurs de projets.

2. Un outil et une méthode de priorisation des projets : l'approche multidimensionnelle TARTIB

S'inspirant des bonnes pratiques internationales et intégrant les besoins spécifiques du gouvernement tunisien, l'approche multidimensionnelle TARTIB est une méthode innovante qui combine deux analyses multicritères en vue de constituer une liste de projets d'investissements publics classés en fonction de leurs potentiels, des contraintes budgétaires et des priorités gouvernementales.

L'algorithme portant l'approche multidimensionnelle exploite l'ensemble des données de la banque de projets pour noter les projets en fonction des critères objectifs préalablement définis et approuvés par le CNAPP afin de qualifier d'une part, le niveau de qualité de préparation du projet, sa logique d'intervention, l'analyse des risques et d'autre part, son potentiel économique, sa contribution à l'équité sociale et régionale et son impact sur l'environnement.

Un outil intégré d'aide à la priorisation TARTIB est mis à la disposition du CNAPP. Il permet de procéder à la priorisation des projets à partir de la banque de projets